

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 6 octobre 2014, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme	Doris Lavoie	Mairesse
M.	Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Delano Guérin, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M.	René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme	Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. Prière

2. Mot de bienvenue de la mairesse

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4156-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

10. Affaires nouvelles:

- 10.A.PG Solutions - Formation à distance Accès Cité Territoire;
- 10.B. La Montée des héros - Motion de félicitations;
- 10.C. Garde Paroissiale - Vin d'honneur
- 10.D. Garde Paroissiale - Invitation au banquet de clôture des fêtes du comité des fêtes du 60^{ième} de la garde paroissiale
- 10.E. Foyer le Pionnier - Reconduction de Monsieur Yvon Potvin

ORDRE DU JOUR

1. Prière

2. Mot de bienvenue de la Mairesse

3. Administration

- 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire 8 septembre 2014
- 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014
- 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014

4. Résolutions

- 4.A. Club de motoneige - Droit de passage dans le rang du Lac-Vert
- 4.B. Sentiers pédestres et d'hébertisme au Mont Lac-Vert - Réparation des ponts
- 4.C. Office municipal d'habitation d'Hébertville - Révision budgétaire 2014
- 4.D. Office municipal d'habitation d'Hébertville - États financiers 2012
- 4.E. Assurances du Mont Lac-Vert - Appel d'offres
- 4.F. Société d'histoire du Lac-Saint-Jean - Formation archivistique pour les employés municipaux
- 4.G. Fonds de roulement - Transfert de la somme de 10 325 \$ du surplus au Fonds de roulement
- 4.H. PG Solutions - Offre de service pour la cartographie
- 4.I. Projet Turgeon et Villeneuve - Vérification de l'infrastructure de l'égout et du pluvial pour l'acceptation finale des travaux
- 4.J. Administration municipale - Dépôt des indicateurs de gestion 2013
- 4.K. Ponceau Belle-Rivière - Libération de la retenue à l'entreprise Terrassement Jocelyn Fortin enr. et acceptation finale des travaux
- 4.L. Travaux d'asphaltage dans les rangs 2 et 3 - Paiement de la facture d'Inter-cité Construction
- 4.M. Corporation Hébert Village Historique - Aide financière pour le fonctionnement du bureau d'accueil touristique
- 4.N. Dénéigement 2014-2015 - Appel d'offres
- 4.O. Salle des Chevaliers de Colomb - Facture d'entretien des lieux
- 4.P. Régie intermunicipale en sécurité incendie Secteur Sud - Adoption des prévisions budgétaires 2015

5. Correspondance

- 5.A. Travaux dans le rang Ste-Anne - Remerciements
- 5.B. Fédération Québécoise des Municipalités - Campagne pour réformer les pouvoirs des MRC et des Municipalités
- 5.C. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques - Programme Climat municipalités
- 5.D. Ministère des Transports du Québec - Lignage du rang Lac-Vert

6. Loisirs et culture

- 6.A. Village-relais - Reconduction
- 6.B. Camping Lac-Vert - Approbation de la tarification 2015
- 6.C. Camping Lac-Vert - Dépôt du bilan des activités et gestion du surplus
- 6.D. Commission des loisirs - Avance de fonds
- 6.E. Route Verte - Programme de subvention à l'entretien

7. Urbanisme

- 7.A. Vente des lots no 4 685 944 et 4 685 946 - Avis public
- 7.B. Demande de la Commission de protection du territoire agricole du Québec - Prise d'eau pour les municipalités de Saint-Bruno, d'Hébertville-Station et de Larouche
- 7.C. Demande de permis de rénovation - 617, rue Villeneuve
- 7.D. Demande de permis de rénovation - 609, rue Villeneuve

8. Dons et subventions

- 8.A. Véloroute des bleuets - 17^{ième} campagne de financement
- 8.B. École Saint-Joseph - Demande de subvention

- 8.C. Tel-aide - Invitation soirée de financement
- 8.D. Aiglons d'Alma - Demande de commandite

9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

10.A. _____

10.B. _____

11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

3.B EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2014

4157-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 et de la séance extraordinaire du 15 septembre 2014

3.C ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2014

4158-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvés tel que rédigé.

3.D RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2014

Aucun commentaire soulevé.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. CLUB DE MOTONEIGE - DROIT DE PASSAGE DANS LE RANG DU LAC-VERT

CONSIDÉRANT la demande du Club de Motoneige pour traverser le rang du Lac-Vert, vis-à-vis à plus ou moins 100 m de la source Mézy et vis-à-vis le camping municipal;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la Municipalité ont travaillé conjointement avec le Club de Motoneige pour déterminer un nouveau tracé plus sécuritaire pour le sentier national # 23;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec permet aux motoneigistes de circuler en bordure d'un chemin et sur une distance de moins de 1 km;

4159-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la traverse du rang du Lac-Vert aux environs de la source Mésy et vis-à-vis le camping municipal.

4.B. SENTIERS PÉDESTRES ET D'HÉBERTISME AU MONT LAC-VERT - RÉPARATION DES PONTS

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de mandater le Centre récréotouristique du Mont Lac-Vert pour développer des activités récréatives pratiquées pendant les quatre saisons de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité d'entretenir ces sentiers est sous la juridiction de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise Gestion plein-air Pikauba enr. de réparer un pont et d'en refaire un autre;

4160-2014

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les travaux de réparation par l'entreprise Gestion plein-air Pikauba enr. au montant de 1 615,67 \$ taxes incluses.

4.C. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HÉBERTVILLE - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014

CONSIDÉRANT la révision budgétaire de l'Office Municipal d'habitation d'Hébertville (OMH) datée du 3 septembre 2014;

CONSIDÉRANT la contribution financière de 10 % du déficit de cet organisme;

4161-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du budget révisé au montant de 123 772 \$ pour l'année 2014. La Municipalité s'engage à payer 10 % du déficit du budget révisé et déposé soit 12 377 \$.

4.D. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HÉBERTVILLE - ÉTATS FINANCIERS 2012

CONSIDÉRANT les états financiers 2012 de l'office Municipal d'habitation d'Hébertville (OMH) datés du 17 septembre 2014;

CONSIDÉRANT la contribution financière de 10 % du déficit de cet organisme;

4162-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt des états financiers au montant de 161 259 \$ pour l'année 2012. La Municipalité s'engage à payer 10 % du déficit déposé soit 16 847 \$.

4.E. ASSURANCES DU MONT LAC-VERT - APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT les obligations ministérielles et la politique contractuelle de la Municipalité qui obligent un appel d'offres pour tout contrat de plus de 25 000 \$;

4163-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la direction générale pour obtenir des soumissions auprès de trois assureurs afin d'assurer la responsabilité des activités de glisse au Mont Lac-Vert, pour la saison 2014-2015.

**4.F. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN -
FORMATION ARCHIVISTIQUE POUR LES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT l'importance des archives pour une Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des archives demande des connaissances précises;

CONSIDÉRANT l'offre de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean qui propose une formation générale à tous les employés administratifs en avant-midi et une formation plus spécifique à la personne responsable des archives en après-midi;

4164-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de formation en matière d'archives de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean pour la somme de 520 \$ selon la proposition datée du 19 septembre 2014.

**4.G. FONDS DE ROULEMENT - TRANSFERT DE LA SOMME
DE 10 325 \$ DU SURPLUS AU FONDS DE ROULEMENT**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'acquisition d'immobilisation la Municipalité a décidé d'augmenter graduellement son Fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation budgétaire de la Municipalité pour l'année 2014, nous avons identifié l'achat d'un logiciel de cartographie pour le département d'urbanisme pour une somme évaluée à 10 750 \$;

CONSIDÉRANT l'offre de service de PG Solutions qui propose ce logiciel de cartographie au montant de 10 324,75 \$ taxes incluses;

4165-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction à transférer la somme de 10 325 \$ du surplus au Fonds de roulement.

**4.H. PG SOLUTIONS - OFFRE DE SERVICE POUR LA
CARTOGRAPHIE**

CONSIDÉRANT les besoins du département d'urbanisme en matière de logiciel de cartographie;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie PG Solutions offre un logiciel de cartographie compatible avec l'ensemble des utilisateurs partenaires de la Municipalité et qui s'intègre aux autres applications de PG Solutions utilisées par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des départements de la Municipalité pourront utiliser ce logiciel dans le cadre de leur fonction;

4166-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de la compagnie PG Solutions pour la fourniture du logiciel gestion de carte JMap et les installations pour la somme de 10 325 \$ taxes incluses. Cette somme sera prise au Fonds de roulement de la Municipalité et sera remboursée à raison de 5 162,50 \$ sur 2 ans.

4.I. PROJET TURGEON ET VILLENEUVE - VÉRIFICATION DE L'INFRASTRUCTURE DE L'ÉGOUT ET DU PLUVIAL POUR L'ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la demande d'acceptation finale des travaux des rues Turgeon et Villeneuve de la part de l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT la recommandation des ingénieurs d'utiliser une caméra pour vérifier l'état des conduites d'égout et du pluvial un an après la fin des travaux;

CONSIDÉRANT la proposition de la firme Nettoyage de conduits souterrains du Saguenay qui propose d'effectuer le nettoyage des conduites, le passage d'un gabarit de 9 points et le travail de caméra;

4167-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder le mandat d'effectuer le travail de caméra pour la somme de 2 288 \$ taxes incluses.

4.J. ADMINISTRATION MUNICIPALE - DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2013

CONSIDÉRANT les obligations ministérielles de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la volonté de transparence des membres du Conseil municipal;

4168-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt des indicateurs de gestion 2013 et de permettre à l'administration le transfert au ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire.

4.K. PONCEAU BELLE-RIVIÈRE - LIBÉRATION DE LA RETENUE À L'ENTREPRISE TERRASSEMENT JOCELYN FORTIN ENR. ET ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la visite terrain du 28 août, du directeur général avec l'ingénieur de la firme Roche;

CONSIDÉRANT la recommandation d'acceptation finale des travaux, en date du 4 septembre 2014, de la firme d'ingénierie Roche;

4169-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les travaux finaux tel que recommandé par la firme Roche et de payer à l'entreprise Terrassement Jocelyn Fortin enr. la somme de 4 013,11 \$ taxes incluses.

4.L. TRAVAUX D'ASPHALTAGE DANS LES RANGS 2 ET 3 - PAIEMENT DE LA FACTURE INTER-CITÉ CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT la facture de l'entreprise Inter-Cité Construction d'un montant de 142 921,75 \$ plus les taxes applicables, pour un total de 164 324,29 \$;

CONSIDÉRANT le décompte progressif de l'ingénieure de la MRC Lac-Saint-Jean-Est à la surveillance au chantier;

4170-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement à la compagnie Inter-Cité Construction ltée de 154 469,67 \$ taxes incluses selon la facture # 57695 et la note de crédit # 58332 de ce paiement, il en résultera un solde représentant une retenue de garantie de 5 % de 8 129,99 \$ taxes incluses.

4.M. CORPORATION HÉBERT VILLAGE HISTORIQUE - AIDE FINANCIÈRE POUR LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT la demande de paiement de la contribution de la Municipalité à la Corporation Hébert Village Historique qui s'élève à 8 200 \$ pour l'année 2014;

4171-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De payer la somme de 8 200 \$ à la Corporation Hébert Village Historique pour satisfaire à l'engagement de la Municipalité au fonctionnement du bureau d'accueil touristique pour l'année 2014.

4.N. DÉNEIGEMENT 2014-2015 - APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a produit un appel d'offres relatif au déneigement des rues, ruelle, chemins, trottoirs, cours et stationnements qui lui appartiennent;

CONSIDÉRANT QUE ces rues, ruelle, chemins, trottoirs, cours et stationnements sont;

- La ruelle Maltais et la cour du Centre communautaire
- Les entrées et le stationnement de l'Église
- Les trottoirs de la rue Turgeon (du pont jusqu'à la rue Morin)
- Les trottoirs de la rue Labarre (de la rue Turgeon à la rue Potvin Nord et du 561 Labarre au 567 Labarre)
- L'extrémité de la rue Hudon et le stationnement du 222 rue Hudon
- La cour de la Maison des jeunes (la Zone)
- L'extrémité de la rue Lajoie (de la Villa Lajoie jusqu'au bout)
- La rue Dumais (au souffleur)
- La rue Girard (au souffleur)
- La rue Mézy (en face de l'Église et au souffleur)
- Le pont du bac et les avants-ponts du bac (au souffleur)
- Le chemin de la Frayère

- Le chemin Bruno Tremblay
- Le stationnement du Mont Lac-Vert

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit allouer le mandat à la séance de novembre;

CONSIDÉRANT les obligations contractuelles de la Municipalité;

4172-2014

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'administration municipale à faire un appel d'offres auprès d'un minimum de trois entrepreneurs locaux ou des environs pour la saison 2014-2015.

4.O. SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB - FACTURE D'ENTRETIEN DES LIEUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait l'acquisition de la salle des Chevaliers de Colomb le 1^{er} novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE du 1^{er} mars au 15 mai 2014, les Chevaliers de Colomb ont entretenu les lieux alors que la Municipalité était responsable de la location;

CONSIDÉRANT QUE pendant cette période les Chevaliers de Colomb ont poursuivi leurs activités tout en entretenant les lieux;

CONSIDÉRANT la facture d'entretien soumise de 690 \$;

4173-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de la moitié de la somme demandée par les Chevaliers de Colomb, soit 345 \$.

4.P. RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR SUD - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville fait partie intégrante de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud;

CONSIDÉRANT QU'à ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie;

4174-2014

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud pour l'année 2015 indiquant une quote-part de 113 703 \$.

5. CORRESPONDANCE

5.A. TRAVAUX DANS LE RANG STE-ANNE - REMERCIEMENTS

Un résident du rang Ste-Anne désire exprimer des félicitations aux employés et à la Municipalité pour le

travail effectué par le service travaux publics dans le rang Ste-Anne.

**5.B. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS -
CAMPAGNE POUR RÉFORMER LES POUVOIRS DES MRC
ET DES MUNICIPALITÉS**

La FQM a fait parvenir, à la Municipalité, un document qui fait la promotion d'une gouvernance de proximité : Pourquoi décentraliser? Quoi décentraliser? Comment le faire? Le document est déposé aux archives pour consultation.

**5.C. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES - PROGRAMME CLIMAT
MUNICIPALITÉS**

Le Ministère confirme que l'inventaire municipal est conforme aux exigences du programme Climat municipalités et que la deuxième étape du programme consiste à l'élaboration d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le document est déposé au dossier pour suivi.

**5.D. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - LIGNAGE
DU RANG LAC-VERT**

Le Ministère des Transports du Québec (MTQ) nous avise que suite à notre résolution 4035-2014 et après vérification, le lignage dans le rang Lac-Vert n'est pas uniforme. En effet, si le lignage suivait l'uniformité, il y aurait sur les 2,5 premiers kilomètres suffisamment d'espace sur les accotements pour dégager 80 cm d'asphalte pour faciliter la circulation cyclable. Le MTQ précise que la correction de la situation nécessite l'effacement de celle existante, qui a été fait à l'époxy en 2011. De fait, ce genre de travaux occasionne des dommages à l'asphalte, tels que des rainures et crevasses légères qui nuisent à la sécurité des cyclistes. Le MTQ rappelle que le rang Lac-Vert est officiellement désigné comme «chaussée désignée» et qu'une telle chaussée ne comprend aucun aménagement particulier, délinéateur ou autre séparateur physique ni aucune bordure peinte. Par conséquent, cette route est conforme. Le MTQ a observé certaines lacunes dans la signalisation (panneaux de signalisation marquage à rafraîchir). Le MTQ va remédier à la situation. La lettre est déposée au dossier précité.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. VILLAGE-RELAIS - RECONDUCTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est accréditée Village-Relais depuis 2009 et qu'elle doit maintenant débiter son processus de reconduction;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a invité tous les commerces accrédités et la Corporation de développement d'Hébertville à une séance d'information et d'échange qui s'est tenue le lundi 25 août 2014;

CONSIDÉRANT QUE le programme Village-Relais est bénéfique pour l'économie de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite devient un critère obligatoire pour la reconduction du programme Village-Relais;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités désignées candidates par la Direction des parcs routiers ont droit à une contribution financière maximale de 20 000 \$ pour réaliser ces travaux de reconduction;

CONSIDÉRANT le nombre limité de Village-Relais au Québec;

4175-2014

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De signifier à la Direction des parcs routiers, l'intention de la Municipalité de débiter le processus de reconduction de l'appellation Village-Relais.

6.B. CAMPING LAC-VERT - APPROBATION DE LA TARIFICATION 2015

CONSIDÉRANT le bilan au 31 août 2014 du Camping Lac-Vert qui démontre un surplus de 11 278 \$ découlant de l'augmentation du taux d'occupation de 30 %;

CONSIDÉRANT QUE la période de fort achalandage se situe en juillet et au début d'août;

CONSIDÉRANT QU'à l'été 2014 un rabais a été accordé de 50 % sur les locations de 30 jours et plus sur les terrains 6 à 14, 49 et 50, ce qui a contribué à l'augmentation de l'achalandage et a généré des revenus de 9 960 \$;

CONSIDÉRANT QUE pour cette offre, il y a une liste d'attente pour la saison 2015;

4176-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder un rabais de 50 % sur les locations de plus de 30 jours, sur les terrains 6 à 14, 49 et 50, comme en 2014.

6.C. CAMPING LAC-VERT - DÉPÔT DU BILAN DES ACTIVITÉS ET GESTION DU SURPLUS

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre avec le directeur général, la responsable des loisirs, la coordonnatrice du camping, Mme Sylvie Tremblay et la saisonnière Mme Mélanie Gagné, il a été convenu qu'en l'absence de bénévoles sur le comité saisonnier, la coordonnatrice sera la responsable des activités 2014 et des résumés qui doivent être déposés au Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'à cette même rencontre il a été convenu que la Municipalité mettait à leur disposition un fonds de roulement de 1 000 \$ afin d'organiser lesdites activités, mais que cette somme devait être remboursée à la fin de la saison;

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu cinq (5) activités majeures organisées au camping en 2014 en plus d'autres activités sporadiques;

CONSIDÉRANT les revenus générés par les activités sporadiques;

CONSIDÉRANT QUE les revenus générés par les activités festives s'élèvent à 1 596 \$, pour un total des revenus de 2 553,57 \$;

CONSIDÉRANT QUE la tenue des activités festives a nécessité des dépenses de 2 231,33 \$;

CONSIDÉRANT QUE

Des revenus de	2 553,57 \$
<u>Des dépenses de</u>	<u>2 231,33 \$</u>
Surplus de	322,24 \$

CONSIDÉRANT QUE ces activités sont appréciées par la clientèle du camping et qu'elles peuvent favoriser le taux d'occupation du camping;

4177-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De déposer le surplus de 322,24 \$ à la Commission des Loisirs et de réserver cette somme à la coordination du camping à l'été 2015 pour l'organisation d'activités festives profitables aux campeurs.

6.D. COMMISSION DES LOISIRS - AVANCE DE FONDS

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs a un pouvoir de recommandation auprès du Conseil municipal et qu'elle est responsable d'organiser certaines activités comme Plaisirs d'Hiver, Rendez-vous d'automne et la Journée familiale au carnaval;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 24 septembre 2014, la Commission des loisirs a recommandé le versement de 1 000 \$ pour l'organisation desdites activités;

4178-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver le paiement pour l'organisation d'activités, de 1 000 \$ à la Commission des loisirs à titre d'avance de fonds.

6.E. ROUTE VERTE - PROGRAMME DE SUBVENTION À L'ENTRETIEN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de l'entretien de la Route Verte sur son territoire et qu'en 2014 elle a défrayé une somme de 8 817,08\$ pour le lignage de son tracé cyclable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est éligible à une subvention de 3 352,50 \$ du programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte;

4179-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'attester que la subvention du programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte est inférieure à 50 % du coût des travaux.

7. URBANISME

7.A. VENTE DES LOTS NO 4 685 944 ET 4 685 946 - AVIS PUBLIC

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la vente au plus offrant pour les deux terrains;

CONSIDÉRANT la mise en demeure de la part de l'un des deux soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette mise en demeure, les membres du Conseil municipal ont abrogé la résolution # 4141-2014 qui autorisait la vente des deux lots au seul soumissionnaire retenu lors de l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est engagée à considérer les deux soumissions émises à l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT les conditions de l'appel d'offres qui stipule :

- présentation par l'acquéreur, d'une offre d'achat et d'une contre-offre par la Municipalité, s'il y a lieu;
- acceptation, par le Conseil municipal, d'une entente finale;
- la Municipalité d'Hébertville ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les propositions soumises;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a analysé les deux offres des soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'évaluation totale des terrains s'élève à 8 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE propositions des soumissionnaires atteignent seulement 19 % du coût d'évaluation des terrains;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions ne sont pas satisfaisantes;

4180-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés. La proposition est acceptée à la majorité des conseillers présents

Le conseiller M. Marc Richard demande le vote :

Pour : M. Robert Duchesne
Mme Éliane Champigny
M. Delano Guérin
M. Christian Desgagnés

Contre : M. Marc Richard
M. Yves Rossignol

De refuser de produire une contre-offre aux soumissionnaires, de refuser toutes les propositions reçues et de conserver les deux lots.

La parole est donnée au soumissionnaire présent et qui se dit lésé par la décision entérinée par le Conseil municipal.

7.B. DEMANDE DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - PRISE D'EAU POUR LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-BRUNO, D'HÉBERTVILLE-STATION ET DE LAROUCHE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7.C. DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - 617, RUE VILLENEUVE

CONSIDÉRANT que la propriété est régie par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT que le propriétaire souhaite modifier le revêtement extérieur de la résidence;

4181-2014

CONSIDÉRANT que les travaux projetés sont conformes aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les travaux au 617, rue Villeneuve, soit la modification du revêtement mural en Canexel gris foncé et le changement des fenêtres selon le modèle recommandé par le service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP). Les fenêtres seront en PVC blanc et une fenêtre sera condamnée puisqu'elle se trouve dans la descente d'escalier.

7.D. DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - 609, RUE VILLENEUVE

CONSIDÉRANT que la propriété est régie par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT que le propriétaire souhaite modifier le revêtement extérieur de la résidence;

CONSIDÉRANT que les travaux projetés sont conformes aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

4182-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les travaux au 609, rue Villeneuve, soit la modification du revêtement mural en déclin de vinyle bleu, la réparation de gouttières et l'implantation d'une rampe d'accès annexée à la verrière afin de faciliter l'accessibilité au bâtiment.

4183-2014

8. DONS ET SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. VÉLOROUTE DES BLEUETS - 17^{IÈME} CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Cette demande est refusée.

8.B. ÉCOLE SAINT-JOSEPH - DEMANDE DE SUBVENTION

Une aide financière de 1 200 \$ est accordée pour la journée sportive pour tous les élèves de l'école St-Joseph d'Hébertville le 4 février 2015.

8.C. TEL-AIDE - INVITATION SOIRÉE DE FINANCEMENT

Cette demande est refusée.

8.D. AIGLONS D'ALMA - DEMANDE DE COMMANDITE

Un montant de 100 \$ est accordé à l'équipe les Aiglons Pee Wee CC d'Alma pour leur campagne de financement et

surtout pour encourager la participation d'un joueur de la municipalité d'Hébertville.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. DELANO GUÉRIN :

Le conseiller M. Delano Guérin informe qu'il a assisté aux séances spéciales ainsi qu'aux réunions plénières du Conseil municipal du 15 et 22 septembre. Il informe également qu'il a participé à une rencontre publique pour le développement domiciliaire le 26 septembre et une rencontre du comité consultatif d'urbanisme le 30 septembre.

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé à une rencontre de la Corporation de développement d'Hébertville ainsi qu'à une réunion avec une représentante du centre local de développement Lac-Saint-Jean.

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté à une réunion du conseil d'administration du Mont Lac-Vert le 24 septembre. Il mentionne également qu'il a participé au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités les 25 et 26 septembre.

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY :

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a participé aux réunions pour les jeux d'eau le 17 septembre et le 1^{er} octobre. Elle mentionne également qu'elle a assisté à la réunion de la Commission des loisirs le 24 septembre, ainsi qu'à une rencontre du comité de finances le 6 septembre.

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé à une rencontre pour la Maison des jeunes et à une réunion avec la Firme 3R pour les eaux usées le 9 septembre. Il a également assisté aux deux séances spéciales du Conseil municipal les 15 et 22 septembre.

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Comité Le Pionnier , le 18 septembre
À cet effet il dépose les états financiers de l'organisme aux archives pour consultation publique;
- 39^{ième} réunion du Comité du Bassin du Lac Kénogami, le 2 octobre;
- Centre de santé et de service sociaux;
Exclusion et l'inclusion sociale, la pauvreté et la santé;
- Régie intermunicipale en sécurité incendie Secteur Sud, il y aura une journée porte ouverte le 12 octobre à la caserne de Saint-Bruno
- Inauguration du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station le 3 octobre.

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Rencontre avec la direction générale d'Hydro-Québec
- Rencontre avec la Solidarité Sociale;
- Fête de départ de l'abbé Pierre;
- Concert bénéfique Camp musical;
- Rencontre avec Marie-Ève Roy du CLD;
- Rencontre de la Corporation Hébert Village Historique;
- Rencontre Coopérative des services à domicile;
- Salon des vins pour la Fondation Équilibre;
- Rencontre pour les Routes d'eau et de glace de Chambord, projet promotion touristique;
- Formation de compostage;
- Symposium de peinture les 20 et 21 septembre;
- Réunion plénière du Conseil municipal;
- MRC réunion plénière et séance;
- Régie d'Incendie secteur Sud à Hébertville-Station;
- Formation de la Fédération Québécoise des Municipalités, le 24 septembre;
- Congrès à la Fédération Québécoise des Municipalités, les 25, 26 et 27 septembre;
- Rencontre pour le Village-Relais;
- Assemblée générale annuelle du Réseau Bibliothèque;
- Journée de la culture, le 28 septembre;
- La Montée des Héros au Mont Lac-Vert;
- Soirée d'information pour le Développement Domiciliaire;
- Rencontre Marie-Ève Néron, marraine sureté du Québec;
- Rencontre des Chevaliers de Colomb;
- Le Gala de l'ordre Nationale du mérite Agricole;
- Brunch de l'AFÉAS;
- Rencontre avec le directeur et le président du conseil administratif du Mont Lac-Vert.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. PG SOLUTIONS - FORMATION À DISTANCE ACCÈS CITÉ-TERRITOIRE

CONSIDÉRANT l'évolution constante de nos logiciels de gestion;

CONSIDÉRANT les besoins de mise à jour;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de diminuer les coûts, cette formation est offerte à distance directement au poste de travail de l'employé;

4184-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser Mme Patricia Gagné à suivre cette formation.

10.B. MOTION DE FÉLICITATION - MONTÉE DES HÉROS

La mairesse Madame Doris Lavoie propose une motion de félicitations à l'endroit du comité organisateur de l'activité sportive La Montée des Héros ayant eu lieu le 28 septembre 2014 au Mont Lac-Vert.

Cette activité rassembleuse où plus de 700 participants ont pu découvrir la montagne sous un jour différent a permis d'amasser 35 000 \$ pour la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma.

Félicitation pour votre implication et votre contribution à faire rayonner le Mont Lac-Vert.

10.C. GARDE PAROISSIALE - VIN D'HONNEUR

CONSIDÉRANT QUE le comité des fêtes du 60^{ième} anniversaire de la Garde Paroissiale d'Hébertville sollicite l'aide de la municipalité d'Hébertville afin de fournir à leurs invités le vin d'honneur le 15 novembre 2014;

4185-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin et appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder un montant de 100 \$ à la Garde Paroissiale d'Hébertville pour le vin d'Honneur.

10.D. GARDE PAROISSIALE - INFORMATION POUR UN BANQUET DE CLÔTURE DES FÊTES

Le comité des fêtes de la garde paroissiale nous informe d'une cérémonie religieuse, suivie d'un souper et d'une soirée dansante le samedi 15 novembre 2014, le tout débutant à 16h00 à l'église d'Hébertville.

10.E. RÉSIDENCE LE PIONNIER - NOMINATION DE MONSIEUR YVON POTVIN

4186-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De nommer M. Yvon Potvin, demeurant au 565 rue La Barre, Hébertville, comme représentant de la communauté pour siéger sur le Conseil d'administration de la résidence Le Pionnier, pour une période de deux ans.

11. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny et appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4187-2014

D'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme totalisant 327 431,81 \$ et le fonds de la Route verte pour une somme totalisant 58 594,06 \$

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Réjean Tremblay et M. Daniel Boudreault de l'Association du Lac Gamelin désirent avoir de l'information concernant la possibilité d'étendre le service de vidange et de récupération aux domaines de villégiature. Mme Lavoie et M. Perron informent ce dernier des tenants et aboutissants de démarches entreprises par la coalition les représentant tous. M. Alain Lajoie désire savoir les coûts et pourquoi personne n'est au courant. M. Sabin Turcotte aimerait savoir où l'information est sortie, Mme Lavoie précise que toute information est publique. M. Pelletier informe que personne ne s'est plaint à l'Association du Lac Gamelin.

S'il y a lieu, des actions nécessaires seront prises et des suivis seront donnés, le cas échéant.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h28.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER